**Réunion de Quartier N°2 (Moulin à vent, Massenet, Pagnol du 15/05/2024**

Participants : 31

**Retour de la précédente réunion le 07/06/2023 :**

- Le problème de stationnement de l’avenue Jean Moulin. M. le Maire informe l’assemblée de l’avancée du projet de l’aménagement de l’avenue Jean Moulin que le Département portera en grosse partie. Si les stationnements actuels vont être modifiés, des zones d’étranglements (écluses ou chicanes) seront réalisées afin de contraindre le ralentissement et rendre une circulation piétonne possible et sécurisée. La voie sera complètement refaite avec une collecte des eaux pluviales au centre de la chaussée. Le carrefour de la pharmacie sera traité de façon différente pour une meilleure sécurisation du lieu. Les divers aménagements seront paysagés. Des aménagements seront faits afin de sécuriser le carrefour d’Abeilhan/Coulobres/Alignan. La route entrante de Coulobres allant vers Alignan deviendra prioritaire. Le passage des bus vers rue mistral sera déplacé.

- Au niveau du N°24 de l’Avenue Jean Moulin certains véhicules empruntent le trottoir pour éviter le ralentisseur. Il est difficile de mettre en place un quelconque aménagement sans y entraver la circulation des PMR.

- Plusieurs membres de l’assemblée se plaignent des véhicules de la famille Paderq stationnés sur le trottoir de l’avenue Jean Moulin. Après un avertissement ferme, le problème s’est résolu. Mais visiblement depuis quelques temps celui-ci recommence. Cette fois-ci c’est la verbalisation directe.

- La rue du moulin à vent est empruntée par des gros camions de livraison qui causent des dégâts sur la voirie. Une interdiction aux poids lourds va être mise en place à partir du croisement Moulin à vent / Pagnol dans les prochains jours.

**La parole est à l’assemblée.**

- Le Stop au croisement Jean moulin / Mistral n’est pas très visible. Peut-on le signaler autrement ? Nous allons réfléchir à un marquage au sol supplémentaire mais, la bande blanche signalant le stop est lui, bien visible.

M. le Maire insiste sur le fait que s’il y a des conducteurs qui ne respectent pas la signalisation, c’est du ressort du code de la route que seule la Gendarmerie peut sanctionner. De plus il est compliqué d’être h24 à chaque stop pour contrôler.

Aménagement du stationnement moulin à vent sur la portion de la table d’orientation jusqu’au stop de M. DIAZ.

Il est vrai que nous l’avions déjà évoqué mais pas concrétisé. Nous allons faire en sorte de passer à la réalisation.

Concernant l’entretien du stade, les restrictions sont à prévoir cet été. Une réserve d’eau de pluie des toits de la Salle Omnisports et de la bergerie est à l’étude.

Concernant le tri des déchets recyclés, il est possible de demander un bac individuel plus important.

Il est demandé la date de l’ouverture de la nouvelle Pizzeria. Celle-ci devrait ouvrir vers le 8 Juin.

**Informations Municipales.**

**Institution du Conseil Municipal des Jeunes :**

10 Jeunes des Classes de CM1 et CM2 ont dernièrement été élus par leurs camarades pour constituer le CMJ.

3 d’entre eux ont ensuite été élus pour représenter le CMJ au Conseil Municipal des Adultes.

Leur première intervention a eu lieu lors de la cérémonie du 11 novembre

**COMPTES FINANCIERS DE LA COMMUNE :**

Le compte administratif 2023 a été validé par le conseil municipal. Il affiche un excédent annuel 198278 €, un excédent global 623584€ pour des dépenses d’investissement de 423543 €

La CCAM va augmenter son fond de concours de 50000 à 75000€ que nous affecterons à nos prochains investissements sur les deux dernières années du mandat.

**SICTOM :**

Monsieur le Maire explique à l’assemblée les nouvelles augmentations de tarif, les nouvelles consignes de tri et les accès contrôlés des déchèteries :

La cour des comptes nous a demandé d’uniformiser les taux de la TOM sur le territoire du SICTOM. En effet, il intervient sur trois AGGLO qui appliquent chacune des taux différents. Légalement c’est interdit, une régie doit avoir un taux identique sur son territoire pour une question d’équité entre les contribuables. L’AGGLO d’Agde est à 15,50% environ, l’AGGLO de Béziers et la CCAM sont environ à 14,08%. Nous avions pourtant demandé au SICTOM de baisser l’AGGLO d’Agde plutôt que d’augmenter les autres. Le problème est que cette dernière représente 80% des recettes du SICTOM. Baisser son taux serait un trop gros manque à gagner qu’il faudrait combler d’une manière ou d’une autre. A la CCAM nous avons donc voté l’augmentation mais sur 3 ans.

En ce qui concerne le contrôle d’accès aux déchèteries, M. le Maire rappelle que le SICTOM a vocation de récupérer avant tout les OM des habitants privés et non des entreprises. Elle le faisait bien volontiers jusqu’à présent moyennant une Taxe Additionnelle dans la mesure où la plupart des entreprises ne payent pas de TOM. Cette TA était facturée sur le bon vouloir des entreprises à se faire connaître des services du SICTOM. Bien entendu ils n’étaient pas nombreux d’où la mise en place de ce contrôle d’accès.

**Nouveau au service des Abeilhanais :**

Trois Food-trucks sont désormais installés devant la Mairie. Le Vendredi, le Général Truck Burger qui vous propose toute une gamme de Burger. Le Samedi Pizza del Tony qui vous propose ses pizzas au feu de bois et les Pâtes de Pat.

**Ecole de musique intercommunale :**

M. le Maire informe l’assemblée que le Conseil Municipal a décidé de sortir de l’Ecole. Déjà deux communes sur huit l’ont déjà quittée. Si la qualité de l’enseignement n’est pas remise en cause, de multiples dysfonctionnements et un manque de considération des communes membres ont fait que le conseil municipal a analysé dernièrement le bien fondé de notre adhésion et a jugé qu’il valait mieux quitter l’école.

**Une information d’interventions des services de l’état sur la cabanisation :**

En début de semaine la DREAL avec la gendarmerie et les élus sont intervenus sur deux points noirs sur le territoire portant atteinte à l’environnement et à une cabanisation en milieu naturel et protégé. Même si les enquêtes sont longues et discrètes, les interventions sont musclées. Résultat des courses, 2 propriétaires sont mis en demeure de remettre les lieux en l’état d’origine, de stopper leurs activités polluantes dans les 3 mois sans quoi une décision de justice sera rendue.

**Projets à venir** :

- M. Le Maire apporte quelques précisions sur l’avancement du château d’eau. Tout est en bonne voie. Une réunion technique a eu lieu pour caler le démarrage des travaux sur l’année 2024.

- Du coup, comme il viendra en lieu et place de l’aire de jeu existante, nous allons procéder à la rénovation des nos aires de jeux pour enfants. Les deux parcs existants vont être rénovés. Un de plus sera créé aux Pradelles et un autre au Rabelais lors de la création du futur lotissement. De plus au square Mitterrand et sur les berges de Thongue des agrès de sports vont être installés. Nicolas Ghorra en explique les grandes lignes.

- M. le Maire informe que la municipalité projette la création de parcs photovoltaïques sur les bâtiments communaux et l’ancienne déchèterie. Outre l’aspect environnemental et la possibilité de rémunération du projet, c’est la dépendance énergétique de notre commune qui sera grandement améliorée car ils pourraient couvrir la totalité de la consommation du village.

- M. Le Maire rappelle que la commune adhère à un nouveau service de communication aux abeilhanais créé par la Communauté de communes des Avant-Monts. Pour ceux qui connaissent, c’est l’équivalent, en mieux, de l’application ILLIWAP. En plus vous pouvez vous abonner à un service d’alerte que vous trouverez sur le site internet.

- M. le Maire informe l’assemblée que le PLU a été adopté par le CM ainsi que par CCAM qui a la compétence. Tous les PPA ont donné un avis favorable. L’enquête publique en cours prendra fin le 21/05/2024 avant validation définitive de notre PLU.

- M. le Maire rappelle que des jardins partagés derrière la cave coopérative sont encore disponibles. Pour toute information vous pouvez prendre contact avec Danièle Mesans, adjointe au Maire au 06.09.01.57.22.

**Dates à retenir :**

Le Spectacle de l’école le 31 Mai2024

Les Elections Européennes le 9 Juin 20524

Un dîner spectacle de l’APEA le 14 Juin (vendredi)

Fête Locale du 27 au 30 juin 24

Repas St Pierre le 28 Juin 2024

Le 6 Juillet Balade Mots et repas dansant de Los Escapados.

Le repas républicain le 13 Juillet 2024 au Stade à partir de 19h30 sans feu d’artifice

Le 14 Juillet la cérémonie.

La Féria du 19 au 21 Juillet 2024 avec feu d’artifice le dimanche soir.

La course de caisses à savon les 10 et 11 Aout 2024.